

INTITULE DU POSTE**ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2024-1776832-
MCF TPCAU cat 1 n°2****INTITULE LONG DU
POSTE**Maître ou maîtresse de conférences / Théories et pratiques de la construction
architecturale et urbaine / Catégorie 1**ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Ile-de-France
Département	Ile-de-France, Paris
Adresse	3 quai Panhard et Levassor 75013 PARIS

EMPLOYEUR *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'[ENSA Paris-Val de Seine](#). L'Ecole est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

En [1er cycle](#), le programme de l'Ecole vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En [2ème cycle](#), l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre 9 domaines d'études (DE) de réflexion et d'enseignement : A-lto, ARTS !, ATLAS, Écologie radicale (DEER), Infrastructures Terrestres, Matière et expérience, Praxis, Situations et Transformations.

En 3ème cycle, l'Ecole propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2025-2030 qui a fait évoluer le cycle licence et opéré la refonte des domaines d'études pour le cycle master.

L'Ecole organise un master en apprentissage ainsi qu'un double diplôme architecte-ingénieur.

DESCRIPTIF DU SERVICE *présentation des activités scientifiques de l'école*

Les 2 équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent 5 axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

- [Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE](#), associant l'architecture et les sciences sociales, se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses 55 chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.
- [Le laboratoire EVCAU \(EA7540\)](#) est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Plusieurs axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'Ecole anime 2 chaires partenariales de recherche : « ARCHIDESSA » (Architecture, Design, Santé) ; « Le logement demain » avec Paris La Villette, et incube une troisième chaire « Architecture et intelligence(s) » sur l'intelligence artificielle.

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Il s'agit d'un poste d'enseignement du projet en Licence et en Master, ainsi que de séminaire en Master, qui requiert une bonne compréhension des questions initiales, une capacité à travailler en équipe, une expérience de praticien et des compétences en matière de recherche.

En Licence, l'enseignant devra assurer un enseignement de projet qui mette en avant un engagement dans une culture commune du projet – par le projet – et qui s'attache à l'enseignement des fondamentaux/invariants de la discipline architecturale en abordant parallèlement la matérialité constructive. Cet enseignement se réalise sous la forme d'exercices de projet dont les problématiques architecturales et urbaines auront été élaborées en lien avec le nouveau programme pédagogique de l'École, en accordant notamment un rôle important au dessin à la main, à la représentation graphique codifiée de l'architecture ainsi qu'au travail en maquette physique comme numérique. Il interviendra en collaboration avec des enseignants d'autres champs disciplinaires dans une démarche propre à l'École : chaque semestre, l'enseignement du projet est associé à deux disciplines différentes au sein d'une même unité d'enseignement.

En Master, il interviendra dans le domaine d'études (DE) Architecture - Laboratoire des Territoires Ouverts (A-lto), principalement en séminaire, notamment dans le séminaire « Forme Type Lieux » en S7 et S8 avec une participation active à l'encadrement de mémoires. Il participera au cours de Processus de conception. Le DE A-lto s'attache à mettre en œuvre une démarche qui mobilise le projet comme outil prospectif, le projet étant entendu comme un processus d'anticipation conscient qui peut et doit être théorisé, en particulier en Master. Il est donc attendu du candidat une posture pédagogique et théorique explicite sur les fondamentaux disciplinaires et leur transmission.

Le candidat aura également à assurer un encadrement de projet de Master dans le domaine d'études Matière et expérience. Ce DE part du postulat que l'architecture consiste à arranger et organiser la matière de manière consciente, économe et poétique afin de permettre la réalisation de lieux et d'espaces signifiants et appropriables permettant le séjour des vivants. Pour ce faire, une relation à l'expérience, qu'elle soit physique par la manipulation de matière ou bien utilisant l'abstraction, est au cœur du processus de projet. Cela s'accompagne d'une réflexion sur la relation entre le corps et l'espace, mais aussi sur la relation entre l'art et l'architecture.

Charges scientifiques : Participations attendues aux activités scientifiques et de recherche de l'École.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Autres missions du poste : encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'École, encadrement HMONP.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requises pour le concours

Une solide culture architecturale et une réflexion sur les fondements de la discipline et les notions élémentaires initiales (partition, lumière, gravité, tectonique...) sont attendues tout autant qu'une aptitude à interroger les procédés à mettre en œuvre pour ralentir le changement climatique et, à chacune des échelles, interroger quels peuvent être les leviers à activer.

Le candidat, ayant une expérience de praticien et une pratique de chercheur devra démontrer un intérêt pour la question des nouveaux modes d'habiter, que ce soit par sa pratique professionnelle, par des articles dans des revues scientifiques et/ou par la réalisation d'un doctorat. Il sera donc demandé que le candidat ait à son actif une expérience pédagogique, des réalisations architecturales et/ou des textes théoriques et/ou un doctorat impliquant l'habiter à différentes échelles.

Le candidat, devra démontrer un intérêt pour la question de l'emploi des nouveaux matériaux (bio et géo sourcés, réemploi, etc.), en exprimant une posture concernant les stratégies de conception en phase avec les enjeux territoriaux

contemporains. Il devra porter un regard sur la dimension sensible de l'espace vécu, en mettant l'expérimentation au cœur de sa démarche.

Le candidat doit avoir une expérience éprouvée de l'enseignement en TPCAU dans les écoles d'architecture en France ou à l'international. Il doit montrer sa capacité à mettre en place des collaborations internationales et conjuguer enseignement du projet et cours magistraux. Il doit démontrer une capacité à travailler en équipe au sein d'un groupe d'enseignants constitués.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le candidat participera à la coordination de l'enseignement du projet avec les autres enseignants du groupe de projet (Licence) ou des domaines d'études (Master).

Il sera invité à participer à la recherche dans l'Ecole. Ses missions scientifiques et son investissement dans une des unités de recherche de l'Ecole devront contribuer au renforcement des axes définis dans le projet de formation 2025-2030 de l'ENSA PVS. Il sera invité à s'impliquer dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et l'Université Paris Cité. Il pourra s'engager dans une des deux unités de recherche de l'ENSA PVS, le CRH-LAVUE ou l'EVCAU.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Diplôme architecte (DPLG/HMONP) et Doctorat requis.

Doctorat en architecture apprécié.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

CANDIDATURE

Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr

Autre personne à contacter

marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr